

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les Lanaudois invités à se protéger contre les piqûres de moustiques et de tiques

Joliette, le 21 août 2019 – L'été bat son plein et la Direction de santé publique de Lanaudière tient à rappeler à la population l'importance de se protéger contre les piqûres de moustiques. Ces derniers peuvent piquer et transmettre des maladies à différents moments de la journée. Ils sont présents autant en ville qu'à la campagne, dans les boisés et dans les forêts.

Les infections transmises par les moustiques

Certains moustiques peuvent transmettre des virus comme le virus du Nil occidental (VNO) et les virus du sérotype Californie (VSC). Même si la majorité des personnes infectées ne présentent pas de symptômes, dans certains cas, ils peuvent causer des infections graves (du cerveau et des méninges). Le virus de l'encéphalite équine de l'Est (EEE) peut aussi être transmis par la piqûre d'un moustique et entraîner des symptômes semblables, mais ils sont généralement plus importants.

Ne pas oublier les tiques

Les tiques à pattes noires, pouvant transmettre la maladie de Lyme, sont présentes dans certaines régions du sud du Québec, particulièrement en Estrie, en Montérégie, en Outaouais, et en Mauricie-Centre-du-Québec. La maladie de Lyme se manifeste par une éruption cutanée dans 70 à 80 % des cas, et peut notamment occasionner des dommages à d'autres organes et parties du corps si elle n'est pas traitée à temps.

La situation dans Lanaudière

Au cours de l'année 2018, 16 cas d'infection transmise par les moustiques (dont 11 cas de VNO) ont été déclarés. Bien qu'aucun cas humain d'EEE n'ait été rapporté dans Lanaudière ni au Québec jusqu'à présent, la Direction de santé publique appelle tout de même à la prudence.

Quant à la maladie de Lyme, 11 cas ont été déclarés en 2018 dans Lanaudière (la majorité ayant probablement été acquis à l'extérieur de la région).

Les comportements sécuritaires à adopter

Il est possible de prévenir ces infections par des mesures simples de protection personnelle ainsi que de contrôle domestique et environnemental :

- Utilisez un chasse-moustiques;

- Portez des vêtements longs et de couleur claire, surtout durant les périodes d'activités des moustiques;
- Installez des moustiquaires aux portes et aux fenêtres des maisons ainsi qu'aux abris extérieurs;
- Éliminez l'eau stagnante et gardez votre environnement propre afin de réduire la prolifération de moustiques dans votre milieu;
- Contrôlez la végétation autour des résidences, particulièrement près des aires de jeux des enfants. Suivez les sentiers et évitez les herbes hautes lors de promenades en milieu naturel, examinez votre peau à la suite d'une sortie afin de détecter la présence d'une tique et retirez-la adéquatement dès que possible.

Pour plus d'informations, visitez la page *Conseils santé pour l'été* sur le Portail santé mieux-être du MSSS. Vous y trouverez une foule de renseignements vous permettant de profiter de la saison estivale sans souci : www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/conseils-sante-ete/

Vous pouvez également communiquer avec Info-Santé en composant le 811.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Maude Jutras
Agente d'information
Direction des ressources humaines, des communications et
des affaires juridiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Téléphone : 450 756-4555, poste 2690
maude.jutras.cissslan@ssss.gouv.qc.ca